



HAL
open science

Les déterminants nominaux aspectuels

Pierre-André Buvet, Jung-Hae Lim

► **To cite this version:**

Pierre-André Buvet, Jung-Hae Lim. Les déterminants nominaux aspectuels. *Linguisticae investigationes: International Journal of Linguistics and Language*, 1996, XX (2), pp. 271-285. hal-00685105

HAL Id: hal-00685105

<https://hal.science/hal-00685105>

Submitted on 4 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES DÉTERMINANTS NOMINAUX ASPECTUELS

PIERRE-ANDRÉ BUVET
Centre Lucien Tesnière-LLI
Université de Franche-Comté
JUNG-HAE LIM
LLI, Université Paris XIII

Pour la plupart des linguistes, l'expression du temps comporte deux composantes : le temps grammatical, d'une part, l'aspect, d'autre part. Selon J. Lyons, «la principale différence entre le temps grammatical et l'aspect est que tandis que le temps est une catégorie déictique, qui implique une référence explicite ou non au moment de l'énonciation, l'aspect est non déictique» (1978:325). Nous nous intéresserons ici à la catégorie de l'aspect et à différents moyens syntaxiques et lexicaux qu'un locuteur français peut employer pour exprimer «la manière dont un événement se développe à travers le cadre du temps où événement se produit» (W. Frawley 1992). Nous examinerons plus particulièrement comment l'indication aspectuelle des substantifs prédicatifs peut s'effectuer au sein des syntagmes binominaux en *de* (désormais *N1 DE N2*). Préalablement, nous rappellerons les principales caractéristiques de ce type de construction et nous préciserons dans quelles conditions la notion d'aspect s'applique aux noms.

1. Les constructions nominales *N1 DE N2*

1.1. Généralités

Dans les structures *N1 DE N2*, la préposition *de* est un relateur entre deux noms qui correspond à toutes sortes de situations syntaxiques et sémantiques ; (cf. I. Bartning 1987, et G. Gross 1991). Deux oppositions majeures permettent un classement sommaire de ces constructions :

i) on peut les diviser, d'une part, en groupes nominaux libres (*la voiture de mon frère*) et, d'autre part, en séquences plus ou moins figées (*une voiture de location, une voiture de rêve, une voiture de course, une voiture d'enfant*) ;

ii) on peut distinguer deux autres grandes catégories de suites *N1 DE N2* en fonction de leur substantif-tête, c'est-à-dire celui des deux noms qui établit les relations distributionnelles avec le reste de la phrase¹. Ainsi, dans :

Luc a emprunté la route de la côte

c'est *N1* qui est le substantif-tête du groupe nominal. Par contre, dans :

Luc a parlé à cet imbécile de Léo

c'est *N2* qui établit les relations distributionnelles avec le reste de la phrase car on a affaire ici à une construction inverse au regard de la construction standard correspondante : *Léo est un imbécile* ; (cf. G. Gross 1991, J.-C. Milner 1978).

Parmi les groupes nominaux libres *N1 DE N2* qui ont *N2* comme substantif-tête, en dehors des constructions inverses, il y a des séquences dont le premier nom fonctionne comme un déterminant par rapport au second ; par exemple :

Luc a lu une kyrielle de livres sur ce sujet
Luc a écrit une flopée d'articles sur ce sujet

Les syntagmes binominaux en *de* qui font l'objet de notre étude sont des constructions à déterminant nominal. C'est donc cette catégorie particulière de suites *N1 DE N2*² que nous allons examiner maintenant.

1.2. Les déterminants nominaux

A la suite des travaux de M. Gross (1986), nous considérons comme des déterminants nominaux les substantifs répondant aux critères suivants :

- i) ils figurent en première position dans une suite nominale du type morphologique *N1 DE N2* ;
- ii) ils ne modifient pas les relations distributionnelles entre le second substantif et le reste de la phrase ;
- iii) ils ont la possibilité de se substituer à d'autres types de déterminants.

Ainsi, dans l'énoncé suivant :

Luc a vu une vingtaine de films

les contraintes de sélection entre l'opérateur *voir* et son argument *film* ne sont pas modifiées par le nom *vingtaine* qui, par ailleurs, peut permuter avec d'autres éléments déterminatifs :

Luc a vu (une vingtaine de + des + plusieurs + beaucoup de + ...) films

Le terme *vingtaine* est donc considéré ici comme un déterminant nominal.

Nous avons recensé plus de 3000 de ces déterminants nominaux. Parmi ces noms fonctionnant comme des déterminants, nous avons examiné plus particulièrement ceux qui s'interprètent comme des quantités. La question *combien?* permet de sous-catégoriser ces substantifs :

Luc a étudié une centaine d'expressions figées
Combien d'expressions figées Luc a-t-il étudié? Une centaine

Luc a emporté un mètre de tissu
Combien de tissu Luc a-t-il emporté? Un mètre

Luc a livré un camion entier de briques
Combien de briques Luc a-t-il livré? Un camion entier

Luc a rencontré une tapée de célébrités
Combien de célébrités Luc a-t-il rencontré? Une tapée

Dans cette série d'exemples, nous considérons les substantifs *centaine*, *mètre*, *camion* et *tapée* comme des déterminants nominaux quantifieurs (cf. P.-A. Buvet, 1993 et 1994).

Il existe néanmoins des substantifs qui admettent certains noms de notre corpus comme déterminants mais pour lesquels le premier des deux substantifs des suites *N1 DE N2* ne correspond pas à un quantifieur. Examinons les énoncés suivants :

- (1) *Il y avait une abondance de détails dans l'exposé de Luc*
- (2) *A la fin de son intervention, il y a eu une avalanche de questions*
- (3) *Il a leur adressé un torrent d'injures*

Au regard des critères i), ii) et iii) mentionnés auparavant, les noms *abondance*, *avalanche* et *torrent* fonctionnent comme des déterminants. Pour autant, il ne s'agit pas de quantifieurs ; il est difficilement possible de les admettre comme réponse à la question *combien?* :

Combien de détails y-avait-il dans l'exposé de Luc?
 *?Une abondance
Combien de questions y-a-t-il eu à la fin de son intervention?
 *?Une avalanche
Combien d'injures leur a-t-il adressé?
 *?Un torrent

Dans les situations ci-dessus, nous considérons que les déterminants nominaux ne correspondent plus à des quantifieurs mais à des marqueurs aspectuels. Avant de développer cette particularité des suites à déterminant nominal, nous nous intéresserons, du point de vue des substantifs, à la catégorie de l'aspect.

2. L'aspect des noms

Nous établirons ici que la notion d'aspect s'applique effectivement à une catégorie particulière de substantifs : les prédicats nominaux. Nous examinerons ensuite les principales caractéristiques aspectuelles de ce type de noms.

2.1. Aspect et prédicativité

Traditionnellement, la grammaire associe la notion d'aspect aux procès des verbes c'est-à-dire «les signifiés des éléments appartenant à la classe grammaticale du verbe»³. Cette connexion nous semble trop restrictive parce que, d'une part, la catégorie verbale n'est pas si homogène qu'il n'y paraît du strict point de vue morphologique et, d'autre part, on peut caractériser d'autres catégories que celle du verbe en terme de procès. En ce qui concerne le premier point, on peut distinguer plusieurs types de verbes ; entre autres, les verbes prédicatifs comme *pleurer* dans :

Léa pleure

et les verbes supports comme *avoir* dans :

Léa a de la peine

Pour ce qui est du second point, on définit généralement deux grands types de procès : les actions et les événements. Cependant, ces deux notions ne sont pas spécifiques aux verbes, il existe des noms d'actions et d'événements. Examinons les situations suivantes :

Luc a injurié Léa
Luc a lancé une injure à Léa

Il pleuvait sur Brest
Il y avait de la pluie sur Brest

Dans chaque paire d'exemples, l'identité des structures argumentales (les sujets et les compléments) et la parenté morpho-sémantique de chaque couple verbe-nom confirme que les paires *injurier-injure* et *pleuvoir-pluie* renvoient respectivement au même procès ; un certain type d'action, d'une part, et un certain type d'événement, d'autre part.

Une autre façon de présenter ces phénomènes est de considérer qu'on a affaire au même prédicat qui recouvre tantôt une forme verbale *injurier* et

pleuvoir tantôt une forme nominale *injure* et *pluie* (cf. G. Gross & R. Vivès 1986).

Par ailleurs, la catégorie des prédicats ne comporte pas que des verbes et des substantifs ; il existe également des adjectifs prédicatifs comme *joli* dans :

Léa est jolie

Les adjectifs prédicatifs peuvent traduire un état. La possibilité d'associer morphologiquement ce type d'adjectif à un substantif⁴ permet de constater qu'en dehors des noms d'actions et des noms d'événements, il existe une troisième catégorie sémantique de substantifs prédicatifs, les noms d'états :

Luc est tuberculeux

Luc a la tuberculose

Luc est névrosé

Luc a une névrose

Dans le prolongement des travaux de Z. S. Harris (1976), nous considérons un prédicat comme un opérateur que l'on définit à la fois par un domaine d'arguments et un mode d'actualisation qui lui sont propres (cf. G. Gross 1996). Pour ce qui est des substantifs et des adjectifs prédicatifs, leur conjugaison est prise en charge par des verbes supports (cf. M. Gross 1981). Pour autant, l'actualisation d'un prédicat n'est pas nécessairement limitée aux informations de nature chronologique (présent, passé, futur) qui lui sont attachées ; on peut lui adjoindre d'autres indications, dites aspectuelles, indépendantes d'un repère temporel.

2.2. Aspects intrinsèque et extrinsèque

La plupart des linguistes s'accordent pour distinguer deux types d'aspects : l'aspect intrinsèque et l'aspect extrinsèque. Cette distinction correspond à la distinction entre aspect et mode d'action proposée par R. Martin «Nous opposerons l'aspect et la modalité d'action comme s'opposent plus généralement la grammaire et le lexique, et nous considérerons la modalité d'action comme le pendant exact au niveau du lexème de l'aspect grammatical» (1971:56).

L'aspect intrinsèque serait une valeur propre à chaque prédicat. Ainsi, les prédicats verbaux sont aspectuellement différenciés dans :

Luc a reçu la lettre
Luc a lu la lettre

Le verbe *recevoir*, étant ici associé à une action momentanée, relèverait de l'aspect ponctuel tandis que le verbe *lire*, considéré comme une action se déroulant dans le temps, aurait trait à l'aspect duratif. Cette particularité de l'aspect n'est pas spécifique aux opérateurs verbaux. Ainsi, dans les exemples ci-dessous :

Luc a donné un coup à Léa
Luc a fait un voyage

les opérateurs nominaux *coup* et *voyage* sont respectivement définis, en termes d'aspect, comme un prédicat ponctuel et un prédicat duratif⁵. Les informations aspectuelles ne sont pour autant spécifiques aux procès ; d'autres éléments de la phrase peuvent les transmettre ; on parle alors d'aspect extrinsèque⁶.

Parmi les différents moyens lexicaux qui participent à l'actualisation des prédicats nominaux et plus particulièrement ceux qui concernent leur caractérisation aspectuelle indirecte, nous nous proposons maintenant d'étudier les syntagmes binominaux en *de* qui correspondent aux critères suivants :

- *N2* est un substantif prédicatif exprimant une action, un événement ou un état ;
- *N1* s'interprète comme un déterminant de *N2*, du point de vue syntaxique, et se comporte comme un indicateur aspectuel , par rapport à *N2*, du point de vue sémantique.

3. Les déterminants nominaux aspectuels

Nous discuterons ici des éventuelles relations entre la quantification et l'aspect qui relèvent de la détermination. Ensuite, nous présenterons les résultats de notre étude sur les noms qui, par le biais de la préposition *de*, sont des déterminants de substantifs prédicatifs, d'une part, expriment une particularité aspectuelle de ces prédicats, d'autre part.

3.1. Remarques préliminaires

La liste des déterminants nominaux que nous avons constituée comporte essentiellement des quantifieurs dans la mesure où les substantifs qui les acceptent comme déterminants sont des arguments élémentaires⁷. On peut attribuer à ces noms les traits syntactico-sémantiques 'humain', 'animal',

‘végétal’, ‘locatif’ ou ‘inanimé concret’. Ce sont souvent des substantifs dont les référents sont par nature quantifiables⁸.

La caractérisation des substantifs prédicatifs en terme de quantification est nettement moins homogène que celle des substantifs assimilés à des arguments élémentaires. Si certains opérateurs nominaux admettent des quantifieurs comme déterminants :

Luc a (plusieurs + trois) idées

cette possibilité ne s’applique pas pour autant à l’ensemble des prédicats nominaux :

?* *Luc a (plusieurs + trois) soucis*

Les prédicats non quantifiables imposent une autre interprétation de certains déterminants adverbiaux de la classe des quantifieurs. Ainsi, dans :

Luc a peu d’idées sur ce sujet
Luc a beaucoup d’idées sur ce sujet

on peut interpréter les déterminants comme des quantifieurs comme l’atteste la question *combien?* :

Combien d’idées sur ce sujet Luc a-t-il? Peu/Beaucoup

Par contre, bien qu’il s’agisse des mêmes déterminants, une telle lecture est interdite dans :

Luc a peu d’imagination
Luc a beaucoup d’imagination

On interprétera ici les adverbiaux *peu de* et *beaucoup de* comme des indicateurs aspectuels traduisant l’intensité (selon W. Frawley 1992, l’intensité est l’un des cinq aspects mineurs). Cette analyse est également valable pour certains déterminants nominaux. Ainsi, le déterminant *des tonnes de* sera considéré comme un quantifieur quand il se rapporte à *idées* et comme un intensif quand il se rapporte à *imagination* dans :

Luc a des tonnes d’idées sur ce sujet
Luc a des tonnes d’imagination

Dans de telles situations, c’est donc la nature du prédicat nominal qui établit la valeur de son déterminant.

Un autre type d'ambiguïté peut concerner les déterminants nominaux. Examinons la situation suivante :

Luc a posé un tas de questions à Max

Dans cet exemple, l'interprétation sémantique de la séquence *un tas de* est double. D'une part, il s'agit d'un quantifieur :

Combien de questions Luc a-t-il posé à Max? Un tas

et, d'autre part, on a affaire à un indicateur aspectuel de type fréquentatif car la mise au pluriel du nom *question*, du fait de sa détermination, suppose plusieurs occurrences de ce prédicat, qui est intrinsèquement ponctuel⁹.

En position de déterminant, des noms, comme *tas* dans l'exemple ci-dessus, peuvent donc traduire à la fois l'aspect fréquentatif et la valeur quantitative d'un même prédicat nominal. D'autres déterminants nominaux de notre corpus ont des caractéristiques semblables. Notamment, les noms de temps qui, par rapport à un procès donné, se comportent comme des indicateurs aspectuels de durée et comme des quantifieurs. Ainsi, dans

Luc a fait un an de prison

le nom d'état *prison* est intrinsèquement un duratif¹⁰. Cette particularité du prédicat est renforcée par la séquence *un an de* qui délimite la durée de cet état ; on peut donc l'assimiler à un indicateur aspectuel extrinsèque. Ce déterminant nominal est par ailleurs un quantifieur comme l'atteste la question *Combien?* :

Combien de prison Luc a-t-il fait? Un an

Dans les deux derniers exemples, on constate que le substantif prédicatif n'impose pas une lecture unique de la valeur du déterminant nominal puisque pour un même opérateur nominal le déterminant caractérise ce procès d'un double point de vue, celui de l'aspect et celui de la quantification.

Un autre type de problème se pose quant à la délimitation entre quantification et aspect. Dans certains énoncés, la distinction entre grande quantité et forte intensité est difficile à établir. Considérons les situations suivantes :

- (1) *Les restaurants ont été envahis par un flot de touristes*
- (2) *Cette nouvelle déclencha un flot de perplexité dans tout le pays*
- (3) *Cette réaction a suscité un flot d'interrogations de la part des pays avoisinants*

Dans ces différents énoncés, le nom *flot* n'a pas nécessairement la même interprétation :

- dans (1), une lecture aspectuelle de ce déterminant nominal est interdite car le substantif qu'il détermine *touriste* n'est pas prédicatif : on a affaire ici à un quantifieur exprimant une grande quantité ;
- dans (2), c'est la situation inverse : le déterminant nominal est un indicateur aspectuel de type intensif et ne peut pas être considéré comme un quantifieur dans la mesure où le procès *perplexité* n'est pas quantifiable ;
- dans (3), le nom *interrogation* est un prédicat compatible avec toutes sortes de quantifieurs dont le déterminant *flot* qui exprimerait alors une grande quantité :

Cette réaction a suscité (un flot de + un grand nombre de + plusieurs + trois) interrogations de la part des pays avoisinants

Une lecture intensive de *flot* n'est pas pour autant interdite comme l'indique cette paraphrase de (3) :

Les pays avoisinants se sont fortement interrogés à la suite de cette réaction

Dans un syntagme binominal en *de*, le caractère aspectuel de *N1* dépend donc en premier lieu des caractéristiques syntaxiques de *N2*. La première condition étant que les substantifs qui admettent de tels déterminants nominaux soient des prédicats. Cependant, comme nous venons de l'établir ci-dessus, cette condition générale est nécessaire mais non suffisante pour considérer que *N1* s'analyse comme un déterminant aspectuel ; il faut tenir compte également du type prédicatif de *N2* puisqu'un même déterminant nominal peut avoir une valeur quantitative ou bien aspectuelle, sinon les deux, en fonction de l'opérateur nominal qu'il précède. Par conséquent, les différents types de déterminants nominaux aspectuels que nous allons présenter maintenant ne le sont pas dans l'absolu mais toujours en rapport avec le type de prédicat auquel ils se rapportent.

3.2. Typologie

Les linguistes sont quasi unanimes pour définir la nature de l'opposition entre le temps grammatical et l'aspect. De même, ils conviennent que la seconde catégorie comporte, en français, deux composantes : l'aspect intrinsèque et l'aspect extrinsèque. En revanche, les typologies de l'aspect sont d'une grande

diversité. Notre propos n'est pas de contribuer à l'une ou l'autre de ces classifications mais uniquement d'établir les différentes indications aspectuelles que l'on peut attribuer aux déterminants nominaux.

3.2.1. L'aspect duratif

La première des trois classes de déterminants nominaux aspectuels regroupe des noms de temps :

*Luc a fait **une heure de** cheval*
*Luc doit faire encore **deux mois d'**armée*
*L'avion a **dix minutes de** retard*
*Luc a encore **une semaine de** vacances*
*Luc a connu **une courte période de** répit*

On notera que les substantifs prédicatifs intrinsèquement ponctuels ne sont pas incompatibles avec ce type de déterminants à condition d'être au pluriel :

* *Luc a assisté à **une heure d'**ineptie*
*Luc a assisté à **une heure d'**inepties*

Dans ce cas, le déterminant nominal a une double caractéristique aspectuelle ; c'est un duratif et un fréquentatif.

3.2.2. L'aspect fréquentatif

Certains indicateurs aspectuels traduisent la possibilité pour un procès de se dérouler plusieurs fois d'une façon régulière ou non ; on parle alors d'aspect fréquentatif¹. Parmi ces indicateurs, on trouve des noms fonctionnant comme des déterminants :

*Le président a donné **une série d'**interviews*
*Il y a eu **une cascade de** catastrophes*
*Luc a subi **un feu roulant de** questions*
*Luc a entendu **une litanie de** réclamations*
*Luc nous a présenté **un catalogue de** propositions*

3.2.3. L'aspect intensif¹²

Certains procès ne sont pas quantifiables. Prenons le cas du nom *faim* dans :

Luc avait faim

Ce substantif traduit un état que l'on peut rapporter au sujet *Luc* d'une façon neutre comme dans l'énoncé ci-dessus. Différents procédés linguistiques permettent de nuancer la relation entre le prédicat et son argument ; par exemple, l'insertion d'adverbes :

Luc n'avait pas faim

Luc avait souvent faim

Luc avait très faim

Luc avait un peu faim

Les deux derniers adverbes permettent de caractériser d'une façon intensive le prédicat *faim* ; les adverbes *très* et *un peu* exprimant respectivement le haut degré et le bas degré. Il existe également des déterminants nominaux de notre corpus qui ont la possibilité d'indiquer :

- une intensité forte :

*Luc a pris **un luxe de** précautions*

*Il a y eu **une déferlante de** joie*

*Luc a entendu **un tonnerre d'**applaudissements*

*Luc a reçu **un concert de** louanges*

*Luc a eu droit a **un paquet d'**éloges*

- une intensité faible

*Luc a éprouvé **un soupçon de** jalousie*

***Une larme d'**émotion n'aurait pas étouffé Luc*

***Un zeste de** surprise est toujours le bienvenu*

*Luc n'a même pas éprouvé **une once de** remords*

*Luc avait espéré **une note d'**optimisme*

4. Conclusion

Une étude satisfaisante de la temporalité non-référentielle en français suppose préalablement un recensement exhaustif de tous les procédés syntaxiques et de l'ensemble de leurs particularités lexicales qui ont trait à cette catégorie. C'est ce que nous avons voulu montrer ici, en établissant que l'un des

nombreux moyens d'exprimer l'aspect extrinsèque en français est la possibilité de recourir à des déterminants nominaux lorsqu'il s'agit de prédicats nominaux.

SUMMARY

BUVET Pierre-André
LIM Jung-Hae
LLI-Université Paris XIII
avenue J.-B. Clément
93xxx VILLETANTEUSE (Fr)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Arrivé Michel., Gadet Françoise & Galmiche Michel 1986. *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris: Flammarion.

Bartning Inge. 1987. Les syntagmes binominaux en de et leurs interprétations possibles, *Cahiers de grammaire* 12, Toulouse: Université de Toulouse-Mirail.

Borillo Andrée 1985. Trois jours de congé, un congé de trois jours, *Cahiers de Grammaire* 9, Toulouse: Université de Toulouse-Mirail.

Buvet Pierre-André 1993. *Les déterminants nominaux quantifieurs*, Thèse de Doctorat, Villeneuve: Université Paris XIII.

Buvet Pierre-André 1994. Déterminants nominaux, 1994, *Linguisticae Investigationes* XVIII:1, Amsterdam: John Benjamins B.V.

Buvet Pierre-André & Gross Gaston 1995. Comparaison et expression du haut degré dans le groupe nominal, *Faits de langues* 5, Paris: P.U.F.

Frawley William 1992. *Linguistic Semantics*, New Jersey: Hillsdale.

Gross Gaston 1991. Syntaxe du complément de nom in *Linguisticae Investigationes* XV:2, Amsterdam: John Benjamins B.V.

Gross Gaston 1996. Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle, *Langages* 121, Paris: Larousse.

Gross Gaston & Vivès Robert 1986. Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire, *Langue Française* 69, Larousse, Paris.

Gross Maurice 1981. Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique, *Langages* 63, Paris: Larousse.

Gross Maurice 1986. *Grammaire transformationnelle du français* Tome II *syntaxe du nom*, Malakoff: Cantilène.

Harris Zelig. S. 1976. *Notes du cours de syntaxe*, Paris: Le Seuil.

Lyons John 1978. *Sémantique linguistique*, Paris: Larousse.

Martin Robert 1971. *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris: Klincksieck.

Milner Jean-Claude 1978. *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris: Le Seuil.

Pinchon Jacqueline & Wagner Léon 1991. *Grammaire du français classique et moderne*, Paris: Hachette.

Silberztein Max 1993. *Dictionnaires électroniques et analyse automatique de textes Le système INTEX*, Paris: Masson.

¹ On notera que la notion de substantif-tête n'est pas pertinente pour certaines séquences figées *NI DE N2* comme *pied de poule* (le tissu), *coeur de Marie* (la fleur) ou *bâton de vieillesse* (l'humain).

² Il existe des constructions *NI DE N2* où le second substantif est un indicateur aspectuel par rapport au premier ; nous en avons relevé deux types :

(i) des séquences du type *une faim de loup*, *une force de Turc* ; cf. P.-A. Buvet & G. Gross (1995)

(ii) des suites du type *un retard d'une heure* ; cf. A. Borillo (1985).

³M. Arrivé & Alii, (1986:76)

⁴ Tous les substantifs prédicatifs ne sont pas morphologiquement associés à des verbes ou des adjectifs ; il existe en fait deux fois plus de prédicats nominaux dits autonomes.

⁵En ce qui concerne cette opposition, W. Frawley (1992) signale la difficulté d'appliquer la question *Pendant combien de temps?* aux énoncés à opérateur ponctuel :

?* *Pendant combien de temps Luc a-t-il reçu la lettre?*

?* *Pendant combien de temps Luc a-t-il donné un coup à Léa?*

alors que ce type d'interrogation est parfaitement compatible avec les énoncés à opérateurs duratifs :

Pendant combien de temps Luc a-t-il lu la lettre?

Pendant combien de temps Luc a-t-il fait un voyage?

⁶ A titre indicatif, on signalera les situations suivantes:

- verbe support inchoatif

Luc entame une étude sur les nombres sumériens

- modifieur adjectivale fréquentatif

Luc a fait sa promenade quotidienne

- préfixe itératif

Ce soir-là, Luc a repris un pastis

- adverbe intensif

Luc aime passionnément Léa

-etc.

Pour une étude plus détaillée de ces phénomènes, cf. G. Gross (1996).

⁷ C'est-à-dire des substantifs non prédicatifs dans le cadre de la phrase simple ; cf. Z. S. Harris (1976).

⁸ Dans le cas des noms dits massifs, il existe des moyens linguistiques de les caractériser quantitativement ; par exemple, en leur attribuant un déterminant adverbial ou nominal :

Luc avait bu beaucoup de vodka

Luc avait bu pas mal de vodka

Luc avait bu un litre de vodka

Luc avait bu une bouteille de vodka

⁹ La notion d'aspect intrinsèque, issue d'une certaine tradition grammaticale (cf. Supra), que nous appliquons ici aux prédicats nominaux varie en fonction des emplois de ces substantifs. C. Leclère nous signale que *question* a une interprétation ponctuelle dans *poser une question à X* et une interprétation durative dans *la question du chômage*. La polysémie du nom *question* explique cette disparité. Les constructions à support rendent compte de ces deux emplois. Dans le cas de *la question du chômage*, la source de cette nominalisation n'est pas une phrase du type *poser une question à X* mais une phrase du type *il est question de X*.

¹⁰ Ce phénomène est évidemment lié à l'expression *faire de la prison* et non pas au locatif *prison*.

¹¹ Certains verbes comme *hachurer*, *rabâcher* ou *ronfler* sont souvent définis comme intrinsèquement fréquentatifs.

¹² Le caractère aspectuel des intensifs trouve vraisemblablement sa justification dans le fait que cette notion se combine souvent avec celle de fréquence. Ainsi dans :

Luc a beaucoup d'ennuis

l'adverbe *beaucoup* caractérise l'opérateur *ennuis* d'un double point de vue : celui de l'intensité et celui de la fréquence.